

L'APPEL

SEPTEMBRE
OCTOBRE 98
N° 023

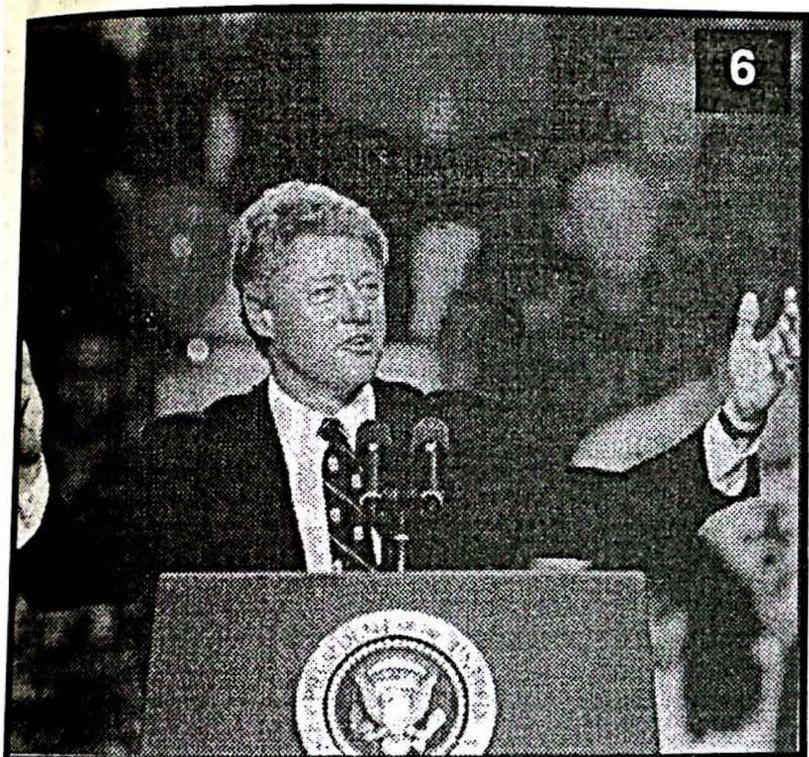
Bimestriel Islamique de Formation et d'Informations Générales

Burkina Faso: 200 F CFA — UEMOA : 250 F CFA - Afrique 350 CFA / US \$ 1 -
Europe DOM, TOM 10 FF Amérique, Asie, Océanie US \$ 2 - Suisse 3 FS

«Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement» (Hadith)

Les relations inconcevables de Bill Clinton

6



BILAN FINANCIER DU HADJ

De gros trous... P. 3



FRAPPES AMÉRICAINES

L'Islam indexé

P. 7

*Les Ahmadiyya,
une secte hérétique*

MARIAGE MIXTE

La musulmane

P. 5

peut-elle se marier à
un non musulman ?

P. 9

Le
remerciement
d'Allah

Pour plus de solidarité...

L'Islam au Faso, ce sont les bagarres, les problèmes de leadership, les mosquées avec des tendances, le Hadj...

Rarement, les musulmans au pays des hommes intègres ont pu s'unir pour harmoniser leurs stratégies de lutte contre les ennemis communs. Rarement les musulmans se sont entendus pour voir comment collecter la zakat et aider les indigents de la Oummah. Une Oummah qui se caractérise par sa cohorte de mendiants, de malades, d'opprimés, de sans emplois, etc.

Il n'est un secret pour personne, les musulmans au Burkina sont parmi les plus nantis, parmi les plus aisés et parmi les plus riches opérateurs économiques. Curieusement, les musulmans sont aussi les plus mal organisés et c'est parmi eux aussi, que l'on recrute le plus de malades et de cas sociaux.

Rien n'appartient aux musulmans en propre. Pas de lycées, pas d'hôpitaux, bref pas de réalisations socio-économiques. Les quelques rares qui existent n'ont d'Islam que de nom. Ils sont gérés avec des méthodes des plus artisanales et des plus obsolètes.

Faites un tour à l'Hôpital, à la Maison d'Arrêt et de Correction ou ailleurs d'autre à Ouagadougou. Vous constaterez que les fidèles y sont orphelins. Orphelins parce que ne recevant pas la visite de leurs propres frères en Islam, pendant qu'ils reçoivent régulièrement des fidèles des autres confessions religieuses, nourriture, argent, vivres, assistance matérielle et soins divers. De leurs frères musulmans, ils ne reçoivent rien en réalité. Cela, parce que les plus nantis de la Oummah préfèrent financer le sport, plus intéressant pour se faire une place au soleil ; la politique pour mieux assurer la garantie de leurs affaires ; les concerts musicaux, pour mieux vendre leur renommée.

Aider l'Islam n'est assurément pas intéressant pour des gens qui fondent tous les espoirs sur cette vie matérielle d'ici-bas.

Rien, absolument rien n'est donc fait pour marquer le caractère social de l'Islam. On prêche à des hommes ayant le ventre creux tout en sachant que " *ventre creux n'a point d'oreille* ". On sermonne des populations sinistrées et très éprouvées sans leur apporter la moindre assis-

tance. On fait des rappels à des gens qui ont besoin des soins de santé qu'ils peuvent trouver partout sauf dans des structures sanitaires de l'Islam, mieux, qu'ils trouvent dans les centres de santé appartenant à d'autres religions.

Dans les prisons, l'Islam n'existe pas et pourtant ils sont nombreux les musulmans qui y sont. Les associations islamiques y sont invisibles. Qu'iront-elle chercher dans ces lieux, elles qui n'ont pas fini de prêcher aux hommes libres, de former les nouveaux convertis livrés à eux-mêmes et d'éduquer leurs leaders ?

Dans les hôpitaux vous trouverez des musulmans dans presque toutes les chambres. Mais vous ne verrez pas l'Islam et ses fidèles. Les rares que vous y verrez sont venus pour voir des parents. Pas plus. Vous ne les verrez pas venus pour propager le message de l'Islam et soutenir moralement, spirituellement et matériellement ces malades durement éprouvés et tentés par tous soutiens même ceux d'origine illicite.

Faites un tour à l'hôpital national Yalgado de Ouagadougou. Vous y trouverez une Mosquée. Mais une Mosquée dans un état piteux : pas de toilettes propres, pas de nattes en quantité et en qualité, pas d'hygiène, pas d'Imam, pas d'aumônier, en fait rien du tout en dehors de ce bâtiment délabré en quête de soins.

Du côté de la prison, la situation n'est guère meilleure. Tout comme la Mosquée de l'hôpital, celle de la maison d'arrêt est un peu à l'image de ses pensionnaires en détresse. Cela est encore marqué par l'absence d'organisation de la petite communauté dont les membres sont sans cesse attirés par la générosité des autres confessions, mieux organisées et plus sensibles à la situation des détenus.

Le social ne semble pas avoir une grande importance pour les musulmans, ceux du Faso surtout. Et pourtant, pour l'Islam, les musulmans " dans leur sentiment d'amour réciproque sont semblables au corps humain. Si une partie de ce corps a mal, les autres parties de ce corps sont affectées par la douleur, la souffrance au point d'en ressentir fièvre et insomnie ".

La donne sociale est partie intégrante de l'Islam. C'est pourquoi les musulmans ne peuvent pas continuer à être les derniers dans le domaine de

l'humanitaire. Ils n'ont pas le droit d'être toujours absent dans les hôpitaux et dans les prisons. On ne leur pardonnera pas le manque de soutien aux orphelins, le manque d'encadrement et d'assistance aux nouveaux convertis souvent tentés de repartir d'où ils sont venus ...

Les leçons de l'histoire démontrent que la cité de Médine fut la première édifée sur les bases de la solidarité. Quand on feuillette les pages de cette glorieuse histoire de l'Islam, on revoit cette scène où les nouveaux venus de Médine, après avoir tout abandonné à la Mecque pour plaire à Dieu et à son prophète, ont été accueillis par leurs frères, avec lesquels ils ont tout partagé. Le Coran parlant de ces gens dit : " *Ceux qui ont cru, émigré et lutté pour la cause de Dieu, ceux qui les ont accueillis et secourus, ceux-là sont les vrais croyants* ". (8/75)

Les vrais croyants, voilà comment le Coran qualifie ceux qui ont pour préoccupation les autres. Ceux qui préfèrent donner aux autres quand bien même, ils sont eux-mêmes dans le besoin. Si nous voulons être de ceux-là alors faisons descendre la foi dans nos poches en soutenant l'Islam par nos biens avec nos personnes pour respecter l'esprit du verset parlant de l'engagement sur la voie de Dieu.

Si nous préférons nos frères à nous-mêmes comme l'Islam nous le demande soutenons l'action de ces institutions, de ces activités et de ces frères qui ont pour ambition d'être le bras social de la Oummah.

Au Burkina la fondation Oumar Ben Khattab a emboîté le pas à des structures plus expérimentées comme l'Agence Musulmane d'Afrique. L'expérience semble intéressante et elle mérite d'être suivie et soutenue. Le CERFI entend très prochainement à travers sa caravane de Da'awa soutenir les populations sinistrées du Nord du Burkina avec ses prêcheurs et sa cellule santé composée de médecins et d'agents de santé musulmans. Acheminons-nous vers un réveil des musulmans ?

L'APPEL

AVIS AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Lycée privée Noureine /04 BP 8596

Ouaga 04 / Tel 34-91-99 /36 27 89

Le lycée est un établissement privé qui dispense des cours d'enseignement général avec un laboratoire bien confectionné pour les travaux pratiques et des cours d'éducation religieuse et la langue arabe.

Pour un épanouissement des élèves, le lycée dispose une salle équipée d'appareils vidéo pour les activités scolaires les élèves seront soumis au port d'un uniforme bleu-blanc. Les classes ouvertes pour la rentrée 98-99 sont les classes de 6e et de 2nde C.

Les frais de scolarité s'élèvent à 50 000 F pour la 6e et de 55 000 F pour la 2nde C. Les premiers versements sont fixés 33 000 F y compris la tenue pour la 6e et 36 000 F y compris la tenue pour la 2nde. Il est situé à côté du siège de l'ONEA, côté Est de la Mosquée Bogringa secteur 9 Gounghin/Ouaga.

Lycée Noueine = savoir – compétence – loyauté

L'APPEL

Récépissé

N° :2010/MIJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication
Abibou Thiombiano

Administration - Rédaction -
Abonnement

Siège
01 BP 5716 Ouagadougou 01
Tél.: 30-00-63
Sis à 50 m du siège de l'AEEMB

Saisie : L'Appel
Photocomposition- Impression :
AICD
Tél.: 30-74-93
01 BP 5536 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

BILAN FINANCIER DU HADJ 98 :

Quand le serviteur des pèlerins se mue en vrai spolieur !

Le feuilleton Hadj 98 n'est pas prêt de prendre fin. Au moment même où nous mettons sous presse, les différents acteurs du film s'activent pour situer les responsabilités par rapport aux graves irrégularités de la gestion du Hadj 98. En attendant que les solutions soient trouvées pour une meilleure organisation du Hadj 99, nous vous proposons comme promis dans le numéro précédent, quelques chiffres du bilan du Secrétaire Permanent, le "serviteur Seydou Ouédraogo".

"Malheureusement pour eux et leurs supports, et grâce à Allah, le Clément, le Miséricordieux et aux dignes fils placés devant et dans les structures islamiques du Burkina, nous avons eu l'honneur d'occuper ce poste de serviteur de l'Islam et des pèlerins du Burkina Faso". Ainsi s'exprime Monsieur Ouédraogo Seydou, le Secrétaire Permanent du Hadj dans son rapport à la page 18. Cette conclusion, il la tire après avoir bien entendu traité dans des termes orduriers, tous ceux qui selon lui (le CERFI notamment) avaient tenté d'empêcher son élection à la tête de la Commission Pèlerinage. Avec le recul, tous ceux qui avaient mené (ou même eu l'intention de mener) un tel combat, doivent se sentir fiers de leur initiative. Car ce secrétaire permanent là qui a usé de toutes les bassesses pour se faire élire ne méritait même pas de se retrouver à la tête d'une affaire des hommes qui se respectent à plus forte raison des musulmans.

"Le serviteur de l'Islam" dont il se prétend s'est en réalité révélé un piètre charlatan de la gestion.

Selon en effet des estimations faites par les délégués des associations islamiques, le bilan du Hadj 98, toutes dépenses faites, devrait faire ressortir un bilan positif de près de 120 millions de francs CFA. Mais avec la gestion "charlatane" de Monsieur Ouédraogo, la Commission Nationale d'Organisation du Pèlerinage à la Mecque (CNOPM) se retrouverait aujourd'hui avec une dette réelle en instance de règlement de 36.053.927 F CFA au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire et de 743.712 SR (soit environ $743.712 \times 150 = 111.556.800$ F CFA) en Arabie Saoudite.

Ainsi, tel qu'il ressort du rapport du "serviteur des pèlerins" lui-même (Cf. page 41 et 42 du rapport),

les instances au Burkina Faso sont relatives à des factures de téléphone, de location de matériels divers, de gardiennage, d'affiches, de location de siège (450.000 F pour trois mois soit 150.000 par mois), de billets d'avion pour encadreurs (32.203.400 FCFA), de frais de secrétariat et chose curieuse des frais de mission du Secrétaire Permanent du Hadj. C'est à croire qu'il est allé en Arabie Saoudite sans frais de mission...

En Arabie Saoudite, Seydou Ouédraogo engage l'Etat Burkinabé à payer 743.712 SR (soit 111.556.800 F CFA). Cette somme serait destinée selon "le serviteur" à honorer les perdiems des chauffeurs, les frais de secrétariat, les frais de mission du Consulat, les factures d'hôtel et les logements des pèlerins. A la page 43, il ressort que la CNOPM doit au titre du logement 138.820 SR ($138.820 \text{ SR} \times 150 = 20.823.000$ F CFA) à Médine et 550.032 SR (soit $550.032 \text{ SR} \times 150 = 82.504.800$ F CFA) à la Mecque.

Puisse qu'il n'a pas pu honorer tous ses engagements, dans son rapport (à la page 43 toujours), il dit avoir entrepris des démarches auprès du chef de l'Etat et de son gouvernement pour obtenir une subvention. Le plus grave, c'est que Seydou Ouédraogo se donne même le droit d'engager toute la communauté islamique du Burkina Faso, dans une dette qu'il fixe lui-même l'échéance de règlement à 10 ans minimum.

Quel serviteur de l'Islam ? Mon Dieu ?

A cette somme due au compte des loyers, des billets et des autres dépenses impayées, il existe un trou (pardon un dépassement selon Ouédraogo Seydou à la page 38) de la CNOPM, de 70.189.000 F CFA au Trésor public. Ce trou selon le sieur Seydou, serait dû à une erreur du Service de Dépôt et des Consignations du Trésor. Espérons-le, si non ce serait une autre dette. L'hypo-

thèse de la dette semble très plausible, car Seydou en fin négociateur dit à la page 38 : "Nous inscrirons ledit dépassement comme une dette de la CNOPM dont nous négocierons l'amortissement graduel auprès des autorités"

Donc, 36.053.927 F de facture en instance au Burkina Faso, 733.712 SR en Arabie Saoudite et 70.189.000 F de dépassement au Trésor, voici le Hadj 98 en chiffre et le préjudice causé à la Oumma par la faute des musulmans eux-mêmes. Sur toute la ligne donc, le pèlerinage selon le rapport de Monsieur Ouédraogo aura été déficitaire et "le serviteur des pèlerins" s'est vraiment bien servi. Les pèlerins du Hadj 98, ont simplement été spoliés et humiliés.

Il suffit pour chacun de faire son propre calcul pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts.

Et lorsqu'à la page 26 de son rapport, il joue à la comédie des chiffres en écrivant que "près de 99,5 % des pèlerins burkinabé ont pu faire le déplacement de Arafat, étape suprême du Hadj", il croit par une telle digression pouvoir endormir la conscience des musulmans et fermer leurs yeux sur les réalités des comptes du pèlerinage ? Mais c'est oublier qu'à Arafat, ce sont des prières que tous les 1.600 pèlerins ont adressé à Dieu pour non seulement demander son soutien, mais aussi pour lui soumettre les dossiers de tous ceux qui maltraitent ses serviteurs et combattent ainsi sa religion.

Un audit, oui un audit. Voilà ce que les musulmans demandent au gouvernement pour situer les responsabilités. Si non les musulmans croiront que le Secrétaire Permanent n'a pas été le seul à se gaver et que mieux il a entraîné avec lui des hauts dignitaires de l'Etat qui le couvrent, comme il ne cesse lui-même de le chanter à qui veut l'attendre.

En attendant, Dieu veille et Il est le meilleur des juges. Ce Secrétaire Permanent devrait surtout le savoir permanemment !

Sa'ad Ben Bass

COMMUNIQUE

Fondation Oumar Ben Khattab
Secrétariat Exécutif 01 B.P. 3670 Ouagadougou 01

La Fondation Oumar Ben Khattab informe ses membres et ses nombreux contribuables de la Zakat qu'ils peuvent s'acquitter de leurs obligations financières tous les jours ouvrables auprès de la caisse Baïtoul Maal sise dans l'enceinte du siège de l'A.E.E.M.B.

Payer sa Zakat est une oeuvre de piété religieuse, un acte de solidarité envers les personnes démunies.

Merci d'avance !!

Le Secrétaire Exécutif

Coin du Bonheur

Hamza Nouredine, c'est le nom du joli bébé que le frère Ilboudo Alidou vient d'avoir. Membre fondateur de l'Appel, l'heureux père est également Secrétaire Permanent de la Cellule des Enseignants Musulmans du CERFI. A bébé et maman nous souhaitons une santé de fer

CRIS DES MERES :

Pluie de capotes sur le Burkina

Aujourd'hui, nul n'ignore l'état agonisant de la morale au Burkina Faso. Hier, c'était les habillements dégradants, minijupes transparentes ; aujourd'hui, c'est la vulgarisation du sexe à travers la capote. Devant le silence de nos maris, nous avons décidé de vous lancer ce cri de cœur maternel dans l'optique de sauver la trace de dignité qui demeure encore chez certains burkinabé.

Sur notre capitale, il s'abat une pluie incessante de capotes. Cette publicité à outrance ramène inéluctablement à la vulgarisation de la plus intime de l'espèce humaine : le sexe.

Aujourd'hui, cette campagne a atteint son point de non-retour. Le mot d'ordre semble le suivant : utilisez la capote et faites n'importe quoi.

Du coup on encourage l'infidélité, l'adultère, les rapports précoces. Seuls conseils, la capote, rien que la capote ; toujours la capote. Quel est alors l'objectif de la capote, si ce n'est de faire de notre pays une terre de dépravés et non de dignité.

Que pensez-vous d'une société où les enfants ne rêvent que de grandir pour pouvoir utiliser la capote ? Le drame dans la publicité sur la capote qui passe à la télévision nationale du Burkina, c'est que le petit garçon ne dit pas que lorsqu'il sera

marié, mais que quand il sera grand. Quelle mauvaise leçon ? Comme quoi, nos enfants ne savent pas que seul le mariage est le seul cadre pour avoir des rapports intimes. Quelle société ?

La honte dans cette vaste publicité sur la capote, c'est la place de la femme. Oui, nos sœurs qui apportent leur contribution coupable aux vendeurs de capotes.

La capote est là, mais les MST et le SIDA avancent ; ne pouvons-nous pas réfléchir et comprendre que la solution est ailleurs ? Comment une femme Burkinabé peut-elle encourager la vulgarisation de la partie la plus intime de l'homme par un caoutchouc ?

Qui sont les premières victimes de cette campagne sans scrupule ? Nous les femmes bien sûr. Les MST et le SIDA avancent ; c'est connu. Si lors de la dernière CAN, le Burkina Faso n'a pas été dans le trio de tête, aujourd'hui dans le domaine du SIDA, notre pays est parmi les trois premiers de l'Afrique de l'ouest, triste sort d'un pays qui se veut être, celui des femmes et des hommes intègres.

La banalisation sexuelle, par la capote est la suite logique d'une déchéance annoncée depuis longtemps. Quand dans un pays les femmes s'habillent pour se déshabiller, tout est prévisible. Nul n'ignore en effet notre comportement coupable quant à

l'habillement de notre jeunesse. Nous avons encouragé le port d'habillement dégradant (minijupes transparentes, collant...)

Chères sœurs, nous sommes responsables de la déchéance morale de notre société. Si la santé morale d'une société se mesure par celle de la femme, quelles femmes sommes-nous aujourd'hui ? Pourquoi suicidons-nous l'avenir de nos enfants ?

Chères sœurs, nos enfants peuvent respecter leur corps, si nous prenons conscience de notre responsabilité à leur égard. Celui qui ne comprime plus ses instincts est-il toujours un homme ? Assurément non ! Car la différence entre l'homme et l'animal, c'est la capacité de se retenir et d'orienter ses désirs.

Nous interpellons nos sœurs, les responsables des églises, des mosquées, des temples pour que des individus poussés par le gain matériel n'emmènent pas notre jeunesse à la dérive.

Notre pays a besoin de futurs responsables fidèles se maîtrisant et se respectant.

Si non le XX^{ème} siècle serait fatal pour notre pays. Et nous en serons responsables

*Des femmes indignées de la
Cellule féminine du Cercle d'Etudes,
de Recherches et de Formation
islamique.s*

Appel à la solidarité

La saison agricole écoulée a connu une mauvaise pluviométrie qui s'est traduite par un déficit céréalier dans la quasi-totalité des provinces de notre pays. Les autorités nationales et les organismes internationaux s'acharnent actuellement à la recherche de solutions et de mesures à prendre pour aider les habitants de nos villes et campagnes à affronter la période dite de soudure qui est sans nul doute l'une des plus difficiles ; la communauté islamique a un grand rôle à jouer sur ce terrain et les fidèles jugeront par là la détermination et l'engagement islamique de leurs dirigeants.

L'Islam faut-il le rappeler, est fondé sur la foi en Dieu et appelle ses adeptes à la solidarité, à l'amour du prochain et aux sacrifices dans les moments difficiles. " *Donne à ton prochain ce qui lui est dû, ainsi qu'au pauvre, au voyageur et ne gaspille pas exagérément* " (Coran, Sourate 17, Verset 24). " *Jamais vous n'atteindrez la piété jusqu'à ce que vous dépensiez de ce que vous aimez le plus. Vous ne dépenserez rien sans que Dieu ne le sache parfaitement* ". Coran 3/ 32).

A la lumière de ces versets sublimes du Saint Coran, les musulmans doivent s'engager aux côtés des Associations Islamiques qui entreprendront de soulager nos concitoyens en leur apportant de quoi subsister jusqu'à la saison prochaine.

Il est utile en la circonstance de rappeler ces

paroles du Saint Prophète. " *Celui qui dort une nuit rassasié, alors que son voisin meurt de faim n'est pas des nôtres* ". Le messenger de Dieu a encore dit : " *Celui qui ne se soucie pas des problèmes de ma communauté n'est pas des nôtres* ". La Communauté Musulmane de notre pays en raison de son importance numérique est sans doute celle qui est la plus touchée par ce déficit alimentaire. La récession économique des dernières années, la cherté de la vie et la sécheresse prolongée ont certainement aggravé cette situation. La chaîne de solidarité à laquelle l'Islam nous appelle ne devra plus se rompre ; elle devra vivre éternellement pour non seulement résoudre les problèmes ponctuels mais également aider à trouver des solutions aux problèmes sociaux de notre communauté. Au regard des valeurs qui gui-

dent la vie sociale des musulmans, notre silence serait indécent.

Le Saint Coran que nous lisons à longueur de journées et les Hadiths du prophète (SAW) contiennent des appels à la solidarité que les fidèles ignorent ; nous avons le devoir de les en informer et la mission de les mettre en pratique pour qu'ils les suivent. Le calife Oumar en avait fait son cheval de bataille. Nous devons faire autant que lui en continuant son œuvre.

Les Opérateurs économiques musulmans doivent voler au secours de leurs frères démunis. Au-delà de la Zakat obligatoire, il faut répondre à tout appel à la solidarité en faveur des indigents de la société. Allah détient la clé des trésors des cieux et de la terre. Tout ce que nous dépensons, nous le trouvons multiplié auprès de Dieu, à l'abri des délinquants, des dévaluations, des chutes de bourse et des agios bancaires.

Fidèles musulmans, " *répondez à l'appel de Dieu et de son messenger quand on vous appelle à un bien pour vous-même* ". Tous, ensemble soulageons nos frères en difficultés.

Un frère Musulman.

Le mariage mixte

Le musulman peut-il se marier à une femme non musulmane ? La musulmane peut-elle épouser un non musulman ? Voici résumé les préoccupations sur l'épineux problème du mariage mixte au sujet duquel très souvent les musulmans eux-mêmes entretiennent un flou sur la position de leur religion. Et sur laquelle position, une certaine émission diffusée sur les antennes de la télévision a fini de semer la confusion la plus totale. Pourtant la position de l'Islam est claire et sans équivoque et a été consacrée depuis plus de 14 siècles dans les textes.

Le mariage est pour le musulman un contrat. Un contrat entre un homme et une femme dont le but premier est de fonder une famille. C'est dans le mariage que l'espèce humaine est perpétuée. C'est dans le mariage que les enfants naissent. C'est dans le mariage que les hommes de demain sont éduqués et formés. C'est aussi dans le mariage que le besoin sexuel des partenaires est satisfait. C'est sans doute pourquoi, sans en faire une obligation au même titre que les "Ibadat", l'Islam le recommande fortement et proscrit les vœux de chasteté.

Le mariage est un acte d'union et de responsabilité. De ce fait, il est important pour le musulman. Et comme toute chose importante, l'Islam y accorde un intérêt tout particulier. C'est pourquoi le musulman et la musulmane qui ont pour souci premier de fonder un foyer modèle, ne se marient pas n'importe comment et avec n'importe qui. L'homme que la musulmane épouse est le futur père de ses enfants. C'est lui qui aura, en vertu des faveurs que Dieu lui a accordées, autorité dans le foyer. C'est lui qui devra assurer à la famille, protection, sécurité, sérénité...

La femme que le musulman est appelé à épouser, est d'abord et avant tout, la mère de ses enfants. C'est elle qui aura la responsabilité d'éduquer les enfants, de préserver les biens de son mari, de sauvegarder l'honneur de la famille, etc.

La question du choix du conjoint et de la conjointe reste donc un élément important avant la célébration du mariage. Justement, l'Islam en tant que religion sérieuse ne permet pas que le musulman se marie avec toutes sortes de femmes, tout comme il interdit à la musulmane de se marier avec n'importe quel homme. C'est à la lumière de ce préalable qu'il faut comprendre la position de l'Islam sur la question du mariage mixte.

Du mariage du musulman avec les non musulmans

Le mariage du musulman avec les non musulmans a été tranché par l'Islam en des termes clairs.

Le jeune musulman ne peut pas épouser une femme associatrice tout comme il lui est interdit d'épouser une fornicatrice.

A propos des associatrices, le Coran nous dit : " *N'épousez pas les associatrices jusqu'à ce qu'elles croient. Une esclave croyante est bien meilleure qu'une associatrice même si elle vous a plu.* " Coran 2/221. Le terme associatrice désigne celle qui adore des idoles, qui adore autre que Dieu, qui donne des associés à Dieu, qui renie l'existence d'Allah et qui ne croie aucunement à l'existence de l'au-delà. Le mariage étant une union de gens proches par l'amour et la foi, comment des gens visant des idéaux différents, ayant des intérêts divergeants, poursuivant des buts éloignés pourraient-ils s'allier ?

Dans la même logique, le Coran proscrit toute union avec une fornicatrice, c'est à dire toute femme qui commet l'adultère, qui en fait son gagne pain. " *... la fornicatrice n'est épousée que par un fornicateur ou un polythéiste et cela est interdit aux croyants* " nous dit le Coran (24/3).

La musulmane ne peut également épouser un associateur ou un fornicateur. L'Islam ne l'autorise sous quelque prétexte que ce soit. Ce mariage

ne peut être accepté pour quelque motif que ce soit. Cela, c'est Dieu lui-même qui le dit en des termes clairs : " *... Ne donnez pas vos femmes aux associateurs jusqu'à ce qu'ils croient. Un esclave croyant est bien meilleur qu'un associateur même s'il vous a plu. Ceux-là appellent à l'Enfer et Dieu appelle au Paradis et à la rémission des péchés avec sa permission* " Coran 2/221. Un incroyant ne peut donc pas épouser une musulmane. Cela n'est pas de l'intolérance, mais de la sagesse quand on sait que l'une des finalités du mariage c'est d'épouser des femmes affectueuses, pieuses et fécondes pour agrandir la meilleure des communautés, la communauté islamique, celle du prophète Mouhammed (saw).

La musulmane chaste et pieuse ne peut pas également épouser un fornicateur. Le Coran nous dit : " *Le fornicateur n'épouse qu'une fornicatrice ou une polythéiste... et cela est interdit aux croyants* " Coran (24/3).

A l'homme et à la femme, le Coran interdit donc d'épouser des partenaires polythéistes et ceux qui s'adonnent à la fornication.

Qu'en est-il des gens du livre ? C'est à dire du mariage du musulman avec les juifs et les chrétiens ?

Du mariage du musulman avec les gens du livre

Pour les gens du livre, la situation est quelque peu différente, surtout concernant le mariage du musulman avec leurs femmes.

A l'homme musulman en effet, le Coran a rendu licite les femmes des gens du livre (les juifs et les chrétiens) au même titre que leur nourriture.

Le Verset 5 de la Sourate 5 dispose que : " *Le manger de ceux qui ont reçu le livre vous est licite et votre manger leur est licite. (On vous a permis) les femmes chastes parmi les croyantes et les femmes chastes parmi ceux qui ont reçu le livre avant vous, une fois que vous leur avez apporté leurs dots en faisant des épouses chastes et non des prostituées ou des maîtresses* ".

La permission d'épouser les femmes chastes parmi ceux qui ont reçu les livres, l'Islam la justifie par le fait que ces femmes sont des adeptes de religions célestes, même si ces religions ont de nos jours connus des déviations et des changements. C'est un bel exemple de tolérance de l'Islam. Un bel exemple dans la mesure où l'Islam tout en permettant cette union accepte que la femme continue de garder sa religion. Il accepte qu'elle soit une épouse, une mère, une source de tranquillité, un gîte pour le mari.

L'union est donc possible entre l'homme musulman et la femme chaste des gens du livre. Mais la précision c'est que ces femmes n'héritent pas de leurs maris, tout comme celui-ci n'hérite pas d'elles à cause de la différence de religion. Une autre précision, c'est que la femme musulmane attachée à sa religion est préférable à la femme chaste des gens du livre. Le verset 5 de la sourate 5 que nous avons cité plus haut commence par les musulmanes chastes, avant de parler des chastes parmi les femmes des gens du livre. La préférence ici, à son sens. Pour le musulman qui craint à travers une union avec une femme des gens du livre pour sa foi, pour l'avenir de ses enfants et pour

celle de sa famille, il est un devoir pour lui de préserver sa foi, donc d'éviter une telle union. Eviter, une telle union, c'est aussi donner plus de chance aux jeunes filles musulmanes qui attendent. Seulement, il y a une sagesse dans cette permission et cela est indéniable. Pour des musulmans vivant dans un pays où ils sont minoritaires, de telles unions peuvent se justifier.

Pour ce qui est de la musulmane, l'Islam ne permet pas qu'elle se marie avec des non musulmans, gens du livre comme associateurs ou fornicateurs. Donc le juif ou le chrétien ne peut pas épouser une musulmane. Ce qui veut dire en terme clair que la musulmane ne se marie qu'au musulman.

L'Islam fait de l'homme le chef de la famille. Le Coran (4/34) le dit en ces termes : " *Les hommes ont autorité sur les femmes en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens...* ". A l'homme revient donc la responsabilité d'assurer la nourriture, le logement, l'habillement, la culture, la satisfaction du besoin sexuel, les soins, la protection, la sécurité et la satisfaction de tous les besoins de la femme et de la famille. En retour la femme se doit de lui reconnaître cette autorité et cette responsabilité à travers l'obéissance qu'elle lui doit. C'est dans ce sens que le prophète a dit : " *S'il avait été autorisé de soumettre quelqu'un à se prosterner devant un autre, c'est bien à la femme que j'aurais demandé de le faire devant son mari* ". Comment l'Islam qui donne tant de pouvoir et de responsabilité à l'homme et qui demande à la femme d'obéir à son mari, peut-il livrer la jeune fille musulmane à l'aventure en la jetant entre les mains de quelqu'un qui n'a aucun scrupule pour sa religion, qui ne peut donc lui garantir le respect et la pratique de son culte ? Est-ce normal qu'après avoir éduqué une jeune fille musulmane suivant l'enseignement de l'Islam, on puisse accepter qu'elle fonde une union avec quelqu'un à qui elle doit obéissance, qui ne lui reconnaît pas sa religion et qui dispose de tous les moyens pour l'empêcher de la pratiquer comme il se doit ?

L'homme musulman qui se marie à la juive ou la chrétienne reconnaît ces deux religions comme étant à l'origine des croyances monothéistes et pures. Il reconnaît la prophétie de Moïse et de Jésus et respecte leurs messages (livres révélés) respectifs. Cette reconnaissance est du reste conforme aux piliers de sa foi dont les fondements sont la croyance en Dieu, aux prophètes, aux livres révélés, aux anges, à la vie après la mort et à la prédestination. De ce fait, il respecte à priori la croyance de son épouse, même si cette croyance a été parfaite et abrogée avec l'avènement de Mouhammed (saw). Sans recourir à la contrainte, ce mari a toutefois le devoir d'inviter sa femme à suivre le message de l'Islam. Il devra s'efforcer d'expliquer l'Islam à son épouse et lui faire comprendre qu'avec l'avènement du message de Mouhammed (saw), la révélation, la vraie qui vient du Dieu unique est close et qu'aucune foi véritable en ce Dieu unique ne peut exister logiquement à côté de l'Islam.

Cela n'est pas le cas pour le chrétien ou le juif qui marie la musulmane. En niant sa foi, il ne peut lui permettre de la vivre avec la quiétude et la sérénité nécessaire.

Il est donc impossible pour une musulmane chaste de suivre les préceptes de sa religion à l'ombre d'un homme qui n'embrasse pas sa foi. C'est fort de ce réalisme, de cette objectivité que l'Islam interdit à la jeune fille musulmane d'épouser un non musulman, juif, chrétien, associateur ou fornicateur.

Sharif Souley

Les relations inconvenantes de Bill Clinton...

Il aura fallu huit mois en tout à Bill Clinton pour reconnaître enfin qu'il a eu des relations "non appropriées" avec Monica Lewinsky, ancienne stagiaire de 25 ans de la Maison Blanche. Bill Clinton harcelé par le procureur Kenett Starr a fini par avouer, par reconnaître ce qu'il avait jusque là nié. Au peuple américain, il a présenté ses excuses et ses regrets pour ce qu'il a lui-même qualifié "d'échec personnel", "d'erreur de jugement". On a beau considéré l'affaire Monica Lewinsky comme un coup des adversaires politiques de Clinton, on a beau en faire une affaire privée, l'affaire sexulo-judiciaire du Président américain reste une affaire riche, très riche en enseignements. Tirons-en quelques leçons...

C'est le 12 janvier 1998 que Linda Tripp, ancienne employée de la Maison Blanche transmet aux services du Procureur indépendant (mais proche des milieux conservateurs) Kenett Starr, des enregistrements de conversations téléphoniques qu'elle a eues avec son amie Monica Lewinsky son ancienne collègue de la Maison Blanche.

En ce moment, le Président Clinton était au centre de deux affaires importantes que Kenett Starr instruisait : Le scandale mobilier de Withewater et la plainte de harcèlement sexuel intentée par Paula Jones.

Cinq jours après que Linda Tripp eut transmis les enregistrements au procureur Starr, Bill Clinton témoigne dans l'affaire Paula Jones, du nom de cette jeune femme qui l'accuse de harcèlement sexuel et chose importante, il dément toute liaison avec Monica Lewinsky. Au cours d'une conférence de presse tenue le 26 janvier 1998, Bill Clinton dit : "Je n'ai pas eu de relation sexuelle avec cette femme... Je n'ai demandé à personne de mentir". Et, pourtant, les faits vont montrer plus tard que le président a menti.

En effet, le 28 juillet dernier, après avoir obtenu de Kenett Starr, l'immunité en échange de son témoignage complet sur ses relations avec Bill Clinton, Monica n'hésitera plus à dire la vérité, toute la vérité au grand jury fédéral.

Le 6 août, elle témoigne devant le Grand Jury Fédéral durant six heures. Au cours de son interrogatoire elle reconnaît avoir eu des rapports sexuels avec Clinton lors de son stage à la Maison Blanche. Mais précise-t-elle, le président ne lui a jamais demandé de mentir à la justice.

Bill a le dos au mur. Monica a une preuve de taille. Sa robe bleue tachée du sperme présidentiel est depuis le 29 juillet entre les mains des agents du FBI. Le président accepte donc à son tour de

témoigner devant le Grand Jury Fédéral. Il reconnaît avoir eu une relation "non appropriée" avec Monica Lewinsky. L'affaire dira-t-il ne regarde que lui, sa femme et sa fille (qu'il a pourtant humilié) et son Dieu.

Ainsi, la vérité éclata à la face du monde entier : l'homme le plus important de la grande Amérique a triché et menti.

Bill Clinton, le président de cette Amérique donneuse de leçon a été rattrapé par une histoire de sexe qu'il a fini par reconnaître. Qui l'eut cru ? Qui pouvait accepter que l'Amérique "garante de la paix mondiale", "gendarme du monde" ait à sa tête "un fornicateur ?"

Pour un chef d'Etat, des relations de ce genre fussent-elles inappropriées ou inconvenantes sont condamnables. Le peuple américain le sait. Il le comprend bien. L'Amérique qui est friand de la liberté de la femme, qui souhaite que les femmes s'habillent léger (sexy), qui a horreur de l'habillement de la femme musulmane et qui habituellement ne trouve même pas condamnable qu'un homme trompe sa femme, a cette fois trouvé son président indigne.

Le Président d'un pays en tant que personne la plus en vue, doit être un homme modèle, un réservoir de vertus, un exemple. Homme pur mentalement, équilibré psychologiquement, compétent intellectuellement et sain moralement, il est ou doit être un guide. Entraîneur d'homme, il est sensé être un exemple, une référence.

Bill Clinton, s'il était musulman aurait compris que le musulman a fortiori le responsable ne fornique pas et ne ment pas non plus. Surtout quand il veut diriger le monde, donner des leçons aux autres, frapper les autres parce qu'ils ont violé des résolutions dont on n'est pas unanime sur la justesse et la pertinence.

Le péché de chair et une voie périlleuse et une turpitude ignoble comme le Coran nous l'enseigne (17/32). Le mensonge

est quant à lui l'arme des faibles. Le moraliste T. Morris disait : "L'habitude de ne dire que des vérités, de ne penser qu'à la vérité et de ne chercher que la vérité, est un comportement que seuls possèdent ceux qui y ont grandi depuis leur enfance". Le péché de chair et le mensonge sont les deux éléments qui sont à la base du feuilleton sexulo-judiciaire du Bill Clinton. Deux éléments qui mettent en exergue deux organes importants. Deux organes dont la maîtrise et le contrôle pour les musulmans que Clinton ne semble pas porter dans le cœur (eu égard aux dernières frappes contre le Soudan et l'Afghanistan) ouvre la voie au Paradis. Le prophète Mohammed (saw) a dit : "Celui qui me garantit ce qu'il a entre ses deux mâchoires (sa langue) et entre ses deux jambes (son sexe), je lui garantis le Paradis" (Authentique)

Kenett Starr n'est pas prêt à ranger le dossier Lewinsky. Cet acharnement contre Clinton est certes lié à la proximité du Procureur d'avec les milieux conservateurs et donc du part républicain, mais sans nul doute, Kenett Starr sait-il que le poisson pourri par la tête et que les maux qui minent la société américaine n'auront pas de solutions si les hommes au sommet ne donnent pas l'exemple. En somme Kenett Starr et les Américains dans leur majorité souhaiteraient que les mœurs suivent les prouesses technologiques des Etats-Unis dans leur progression. Un peu à l'image de ce que Jules Romain disait en ces termes : "Les sciences ont progressé à notre époque, mais les instincts et tendances sont demeurés à leur état primitif. S'ils progressaient à leur tour, en harmonie avec la raison et la science, nous pourrions dire que l'homme a progressé dans la civilisation".

La société américaine qui se considère comme la plus avancée, doit comprendre que quand on veut éduquer les autres, on apprend d'abord à son président à savoir tenir sa ceinture. Sinon, grandeur et décadence, aveu embarrassant et déclarations fracassantes, mensonge et menaces de représailles, mine piteuse, air défaite et visage radieux seront les contrastes qui caractériseront toujours la société américaine.

Sharif Souley.

La conception islamique du mensonge

S'il existe une tare capable de créer la haine entre les hommes, c'est bien le mensonge, par opposition à la sincérité qui assigne au véridique sa place dans l'honneur et la félicité.

Comment l'Islam conçoit-il le mensonge ?

Répondre à ces questions reviendrait à exposer les avantages de la sincérité.

L'Islam, enseigne la moralité et appelle au bon caractère. Le musulman doit donc s'évertuer à gravir l'échelle de la perfection humaine en repoussant le mal et en recommandant le bien. Aussi, lorsque l'Islam interdit une chose, c'est qu'il s'y trouve une opprobre qui peut certainement nuire à notre personne. Qui peut contester le bien fondé de l'interdiction du porc, de l'alcool et de la fornication ? En vérité, " ...Dieu veut pour vous la facilité. Il ne veut pas pour vous la difficulté... " Coran 2/ 185

Le mensonge est un vice qui passe loin de la morale. Il fait croître la forfaiture conduit à la corruption et à la destruction de l'honneur.

Dans un hadith, le messager (saw) disait : " ... Et prenez garde du mensonge car il conduit à la corruption et la corruption mène en Enfer. Celui qui ment et qui persiste dans le mensonge sera inscrit auprès de Dieu comme imposteur ". Celui qui fait du mensonge son habitude n'a pas la conscience tranquille. Le mensonge ouvre la voie à d'autres tares. L'Imam Hassan El Askari disait : " Tous les vices ont été rassemblés dans une maison et l'on fit du mensonge la clé de cette maison ".

Contrairement au mensonge, la sincérité amène à la voie du bien en procurant la tranquillité de conscience et la paix de l'âme. Le prophète (saw) disait à ce propos : " Suivez la voie de la sincérité car elle conduit au bien. Le bien conduit au Paradis. L'homme soucieux de la franchise sera inscrit auprès de Dieu comme véridique... "

Dans certains cas le mensonge est autorisé. Oumou Koulthoum (ra) rapporte qu'elle n'a jamais vu le prophète autoriser le mensonge que dans trois cas : Dans la guerre ; pour réconcilier les gens ; dans ce que dit l'homme à sa femme et la femme à son mari. Le mensonge est donc ici, un moyen pour parvenir à des fins louables.

En dehors de ces situations, le mensonge demeure une chose répréhensible, condamnable et même proscrite. C'est sans doute pour cela que savoir tenir sa langue reste un mérite du musulman. L'Imam Ghazali n'a-t-il pas dit : " Seul y trouve son salut, celui qui retient sa langue par la religion et qui ne la relâche que lorsqu'elle lui procure le bien de ce monde et de l'au-delà " ?

Gnessi Siaka 2nd C
B.P. 284 Bobo Dioulasso.

ATTENTATS DANS LE MONDE : L'Islam indexé à chaque coup

Le mal a encore frappé au cœur de la nation musulmane. Suite aux attentats de Nairobi et de Dar-es-salam, les USA ont bombardé le Soudan et l'Afghanistan, deux pays musulmans accusés de soutenir le terrorisme international. Mais les visées réelles de ces agressions sont anti-islamiques...

La riposte ! Ainsi a-t-on qualifié facilement le bombardement effectué le 20 août 1998 par les Etats Unis d'Amérique sur le Soudan et l'Afghanistan. Bill Clinton en justifiant devant la presse les frappes de son pays sur une usine pharmaceutique au Soudan et sur des maisons de civils en Afghanistan, a invoqué la thèse de la réplique ou de la légitime défense.

Les USA ont frappé suite aux attentats commis simultanément le 07 août en Tanzanie et au Kenya contre ses ambassades.

Contrairement aux attentats du 07 août, l'agression américaine du 20 août, n'a pas enregistré les mêmes réactions. D'un coté on a condamné vivement et de l'autre on a soutenu et approuvé. Le terrorisme, la barbarie, la lâcheté contre le droit, la paix et le courage. Le parallèle a été vite et facilement fait et vite accepté. La force de la paix et de la démocratie sur celle de la violence et de l'obscurantisme comme ont toujours été justifiées toutes les entreprises diaboliques des nations dites " puissances " envers les nations les plus faibles.

Et comme toujours, les nations musulmanes et l'Islam tout court sont au cœur de ce combat occidental. Il faut en effet l'appeler par son nom car il a été unanimement salué par les occidentaux. Comme toujours encore la réaction du monde musulman à cette agression contre un des siens est restée à l'image de ses états : diverse, désordonnée et parfois hypocrite. Le contraire aurait d'ailleurs surpris dans la mesure où une certaine logique tente depuis un certain temps, de poser tous les attentats qui surviennent partout dans le monde sur le dos " du terrorisme islamique ". La logique semble tellement évidente que le moindre acte de violence (souvent légitime d'ailleurs) est vite attribué aux islamistes avec toujours la même phrase : " On privilégie la piste islamiste ". Les auteurs du crime sont chaque fois connus avant le début même des enquêtes.

Le fait que tous les attentats de ces dernières années soient systématiquement attribués aux islamistes ne constituent donc pas une surprise. Cela entre dans la logique de la campagne de diabolisation de l'Islam savamment montée par ses ennemies jurées que sont les puissances sataniques occidentales.

C'est aussi le chemin le plus court pour intoxiquer les consciences et aveugler les vues de l'opinion internationale qui approuve désormais sans discernement les actes d'injustice flagrante commis à l'endroit de certains Etats accusés à tort.

Le cas récent du Soudan est révélateur de cette situation d'injustice acceptée. L'usine bombardée, de l'avis des spécialistes (surtout de l'occident) n'était pas à mesure de produire les fameuses armes chimiques pour la fabrica-

tion supposée desquelles elle a été détruite. Et, à supposer même que l'usine en question produise des armes chimiques, le lien serait impossible à établir avec les attentats de Nairobi et de Dar-es-salam et le lien lui-même bien lointain du terrorisme. Et si on devrait également considérer comme terroriste tout état qui fabrique ou détient des armements chimiques, la liste serait bien longue avec en tête les USA et ses alliés.

Il est donc clairement établi que les motifs de cette lâche agression sont à rechercher ailleurs et les visées de ces auteurs bien que profondes qu'on s'en doute. En réalité, il s'est agi pour l'occident de traumatiser la population soudanaise profondément attachée à l'Islam et par delà tous les musulmans sincères du monde qui commencent à trouver l'exemple en ce peuple et en son système de vie.

C'est loin une usine soudanaise qui a été visée, qu'un symbole de l'islam, de la liberté et de l'indépendance qui a été pris pour cible. L'usine pharmaceutique (qui aurait coûté des milliards de dollars) était, selon les informations, destinée à assurer à moyen terme l'indépendance du Soudan en matière de produits pharmaceutiques. A long terme, elle ambitionnait même de ravitailler le continent africain en médicaments. Personnellement, nous avons rencontré des personnes dignes de foi qui ont visité l'unité en question, il y a moins d'un an et qui ont confirmé ces informations. Aux yeux des puissances cruelles occidentales, qui rappelons-le, maintiennent le Soudan dans une situation d'asphyxie socio-économique par un embargo, cette ambition est bien trop noble pour être celle d'un état islamique (pardon terroriste) comme le Soudan. Il fallait donc y mettre fin par tous les moyens y compris par le mensonge et le terrorisme. Le coup a réussi, mais la nation de l'Islam demeure et le cœur des croyants soudanais même meurtri par la destruction de tant d'années de sacrifices, battra plus fort au rythme de la foi en Dieu, au service de la lumière et de la justice.

Les musulmans qui de plus en plus ont tendance à souscrire aux thèses des ennemis de l'Islam sur le terrorisme doivent réaliser qu'ils ont des devoirs vis à vis de leurs frères partout où ils se trouvent sur la terre surtout quand ils sont agressés. De même qu'ils font le jeûne conformément au verset 183 de la Sourate II, doivent se rappeler que 33 versets plus loin dans la même sourate II, il est écrit : " On vous a prescrit l'obligation de la guerre sainte et c'est une chose que vous n'aimez guère. Or il se peut que vous n'aimez pas une chose alors qu'elle est dans votre bien et il se peut que vous aimez une chose alors qu'elle est dans votre mal ". Coran III/ 216. Voilà qui est bien clair.

Hassan Aziz

La problématique posée par la généralisation de l'intérêt du fait de la mondialisation de l'économie

Nous bouclons dans ce numéro, la réflexion du frère Moussa Diakité sur la problématique de l'intérêt bancaire et du profit dans l'Islam.

Le fait d'une utilisation quasi universelle de l'intérêt ne constitue pas, à cause précisément de cette universalité, un motif suffisant pour rejeter les dispositions de la Shari'ah qui interdisent la pratique de l'intérêt. Le désir et la volonté des êtres humains et les exigences de leur époque ne suffisent pas pour changer la Shari'ah ou même d'en suspendre l'application dans la mesure où il s'agit de dispositions divines ou de la Sunna et non de dispositions résultant de l'effort d'interprétation d'une génération passée et découlant de l'Ijtihad.

Dans les années soixante dix, le tiers monde s'est attaché à remettre en cause les fondements de l'ordre économique mondial existant. Cette remise en cause était justifiée par des raisons, économiques, financières, monétaires et aussi d'ordre moral et juridique. L'offensive fut menée au niveau des Nations-Unies, de la Banque Mondiale, du F.M.I., de la CNUCED, de la C.E.E./A.C.P., etc. En réalité, sur le plan de la doctrine pure, personne dans les pays développés n'ose s'opposer à la revendication des Etats en développement tendant à l'édification d'un nouvel ordre économique. En cette fin de second millénaire caractérisé par une crise socio-économique aiguë et généralisée, on s'aperçoit que la mondialisation de l'économie qui provoque l'uniformisation culturelle, comporte plus d'inconvénients que d'avantages.

Le dernier sommet des chefs d'Etat du G 7 à Lille en avril 1996 a mis à nu cette triste réalité au point que le Président Jacques Chirac a présenté une troisième voie entre la mondialisation et l'atomisation de l'économie.

Le monde, surtout les pays industrialisés, est conduit de plus en plus à admettre que les mécanismes bancaires et les exigences financières ne sont pas - tant s'en faut - adaptés aux besoins légitimes des populations des pays sous-développés plus nombreuses que les autres populations de la terre. La même remarque est valable à bien des égards pour les pays développés qui secrètent de plus en plus des exclus sans domicile, sans culture, sans identité et sans perspectives. Cette prise de conscience est importante à souligner, car elle constitue une des preuves tangibles qu'il doit y avoir une alternative au système économique actuel dans plusieurs de ses fondements et de ses

applications. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la problématique de l'intérêt.

De nombreuses raisons basées sur des faits irrécusables justifient et légitiment l'interdiction de l'intérêt. Ces raisons, en partie examinées, ont permis de montrer les nombreux inconvénients qui s'attachent à la pratique de l'intérêt. Conscient de ces inconvénients majeurs, le monde islamique peut-il se soustraire à cette loi de l'économie mondiale ?

A cause de la mondialisation de l'économie, il est difficile à un état islamique d'éviter la pratique de l'intérêt dans les relations avec le monde extérieur (financement du développement, commerce extérieur, placement des fonds, etc). A cet égard, on peut invoquer la clause de la nécessité (darouriya) qui justifiera une telle dérogation. Toutefois, chaque fois que l'Etat islamique peut éviter de recourir à la pratique de l'intérêt, il doit le faire obligatoirement. A cette fin, il s'impose à chaque Gouvernement islamique de s'engager dans la voie de l'intégration économique des Etats islamiques en vue de créer un marché commun, une monnaie unique et une économie intégrée basée sur les règles de la Shari'ah. En d'autres termes, il s'agira de construire ici et maintenant la "oumma". Les Etats islamiques en ont les moyens et c'est une obligation divine. En effet, la question se pose de savoir pourquoi la communauté musulmane mondiale (la "Oumma") n'a-t-elle pas créé un système de Gouvernement, de droit, de banque, de finances, une monnaie unique convertible comme jadis elle l'avait fait durant des siècles dans le cadre d'une grande tolérance religieuse. Il s'agit d'un défi qui interpelle le monde islamique aujourd'hui éparpillé et divisé entre pays musulmans (n'appliquant pas la Shari'ah) et Etats islamiques se réclamant de la Shari'ah qu'ils appliquent intégralement. Le monde musulman d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et des Iles du Pacifique, vit sur une aire géographique qui s'élargit, atteignant plus du tiers de la planète tandis que la variable démographique connaît une grande poussée jugée alarmante à tort par le Nord.

Aucun pays n'échappe à l'expansion continue de l'Islam qui comprend à ce jour environ 1,4 Milliard de musulmans, soit le cinquième de la population mondiale. En outre, cette aire géographique recèle en ressources du sol plus de la moitié des richesses minières de la planète. Le monde musulman assure actuellement 41 % de la production pétrolière mondiale et contient 63 % des ressources pétrolières connues dans le monde. On

peut citer d'autres exemples.

Ainsi, la communauté musulmane dispose d'énormes ressources dans tous les domaines qui lui permettent d'exister et d'aspirer au rôle d'une grande puissance. Certes, face à ces nombreux atouts d'extrême importance, existe un environnement international quelque peu hostile nourri par un anti-intégrisme primaire dont les germes sont en général inoculé par l'Occident. Cette croisade renforce d'ailleurs la prise de conscience des musulmans qui sont convaincus que l'Islam constitue désormais le seul enjeu du troisième millénaire qui commence. Cette raison doit conduire le monde musulman à assurer la difficile unification des états qui le compose en tant qu'Oumma, cette communauté égalitaire des croyants que Dieu demande aux musulmans de créer en vue d'appliquer l'incrustable volonté du Tout puissant sur terre.

Seul le regroupement des Etats musulmans sur une base solidaire, parce que fraternelle et inspirée avant tout et surtout par la foi unitaire en Dieu, peut conduire le monde musulman à créer un système politique, juridique, judiciaire, culturel, économique, financier et monétaire à travers un ordre islamique dont la pérennité est d'avance garantie par Dieu. Le Monde musulman est capable de relever le défi de son unité pour construire la Oumma. Et cette communauté offre le modèle de vie valable sur tous les plans et pour tous les temps à travers la transcendance divine à la lumière de la rationalité du Coran et de la Sunna.

Dans ce cadre et en ce temps de recul de l'irréligion malgré un athéisme arrogant et de triomphe d'une laïcité impie, le système islamique apparaît comme une utopie parfaitement réalisable ici et maintenant.

On observera que le monde islamique n'a pas fourni l'effort nécessaire pour faire valoir l'économie islamique et en particulier les avantages attachés à l'interdiction de l'intérêt qui implique en contrepartie l'adoption des différents mécanismes de financement islamique que nous avons examinés. Tant au niveau de la doctrine (Coran, Sunna et itjihad) qu'à celui de la pratique, le monde islamique doit faire connaître l'économie islamique dans ses différents mécanismes et procédures.

Bamako, le 26 Avril 1996

*Moussa Diakité
Inspecteur Principal des Douanes
Ministère des Finances*

Le remerciement d'Allah

« Ils ont négligé la valeur des grâces de Dieu, cachées ou divulguées ; ainsi tombèrent-ils dans la bassesse et le dénigrement. Ils méritèrent la souffrance et le châtement ».
Si l'homme est dans un état de peur et de troubles manifestes et si on assiste à la disparition des avantages et des bénédictions, c'est parce que l'être humain s'entête à renier et à renoncer au bien ; c'est parce qu'il s'obstine à l'immoralité et à l'insoumission à Dieu ; c'est parce qu'enfin il refuse de s'accrocher aux grâces d'Allah, à Sa louange et à Son remerciement. Craignez-donc Dieu, Ô ! serviteurs d'Allah et sachez que le remerciement d'Allah pour Ses grâces est une obligation pour tout musulman et toute musulmane. Et sachez aussi que le remerciement perpétue les grâces et détourne les calamités et les punitions. « Recherchez auprès d'Allah l'opulence. Adorez et remerciez-Le. A lui vous retournerez » « Si vous vous rebellez, sachez qu'Allah se suffit et n'accepte pas que Ses serviteurs se rebellent. Si vous êtes reconnaissants, Il vous sera gré.

Le remerciement d'Allah pour Sa bonté est un caractère noble et un signe de haut rang qui jaillit de la personnalité des croyants et des cœurs purs. Il est aussi l'expression de la grâce du Seigneur au moyen de la langue de Ses serviteurs en public comme en secret. C'est encore une attestation et un amour au fond du cœur, une soumission et une obéissance par le comportement.

La vraie reconnaissance à Allah, c'est de faire en sorte que nos mouvements, nos considérations, nos sentiments soient une louange et une glorification pour Allah pour ses bienfaits, les privilèges qu'Il nous accorde et pour ses gratifications. Le remerciement d'Allah n'est en fait valable que si l'objet de reconnaissance est utilisé dans un cadre islamiquement saint et bénéfique aux croyants ainsi qu'aux autres personnes qui l'entourent.

La bonne santé, la richesse, le prestige sont des grâces divines ; elles ne seront préservées que si on les utilise dans un cadre avantageux. On ne doit pas dilapider les grâces d'Allah.

Parmi les grâces d'Allah qui méritent le plus de reconnaissance on peut citer : la grâce qu'on nous a faite de nous créer et de nous faire exister, la gratification à notre endroit de nos organes de sens et de perception à savoir l'ouïe, la vue, la raison. Allah le Très Haut dit dans la Sourate 16 (les abeilles) : *« Et Dieu vous a fait sortir des ventres de vos mères, sans que vous ne sachiez rien ; et vous a assigné ouïe, yeux et cœurs. Peut-être seriez-vous reconnaissants ? »*

Parmi les grâces divines, on peut encore citer celle de la nourriture qui est source d'énergie du corps humain. Le Très Exalté dit à ce sujet dans la Sourate Ya Sin (36) : *« Un signe pour eux, la terre morte à qui Nous donnons vie et d'où Nous faisons sortir des grains dont vous mangez : Et en elle Nous avons mis des jardins de dattiers et de vignes, et y avons fait jaillir des sources afin qu'ils mangent de ses fruits, et de ce que leurs mains fabriquent. Ne seront-ils pas reconnaissants ? »* 33-35. Et le Très Haut dit encore plus loin dans la même sourate : *« Quoi ! N'ont-ils pas vu ce que Nos mains ont œuvré, oui, pour eux nous avons créé les bestiaux ; puis ils s'en rendent maîtres ; et que Nous les leur avons soumis, puis il en est dont ils font leur monture et d'autres, qu'ils mangent, et que pour eux il y a là utilités et boissons. Ne seront-ils pas reconnaissants ? »* V 71-73

Et nous citerons encore comme grâces divines : l'eau, le vent, la nuit, le jour ; tous des grâces majestueuses du Tout Puissant. Le Très Miséricordieux dit dans la Sourate Abraham : *« Dieu, c'est lui qui a créé les cieux et la terre, qui, du ciel a fait descendre de l'eau ; puis, d'elle Il a fait sortir différents fruits, votre portion ; et pour vous Il a assujéti le bateau à glisser sur la mer*

de par Sa permission. Et Il vous a assujéti les fleuves. Et Il vous a assujéti le jour et la nuit. Et de ce que vous lui demandiez, Il a donné. Et si vous comptez les bienfaits de Dieu, vous ne saurez pas les dénombrer. L'homme est grand prévaricateur, vraiment grand mécréant » V 32-34. Le Seigneur dit encore dans la Sourate 25, le discernement, verset 62 : *« Et c'est lui qui alterne la nuit et le jour, pour quiconque veut se rappeler et être reconnaissant ».*

Si nous voulons évoquer les grâces de Dieu apparentes et cachées, nous n'en finirons jamais. Et certes, aucun savoir ne pourrait caractériser avec exactitude et bien cerner une grâce parmi les grâces d'Allah. Et le Très Haut est véridique quand il dit dans la sourate 16, les Abeilles, verset 18 : *« Et si vous comptez les bienfaits de Dieu, vous ne saurez pas les dénombrer. Oui, Dieu est pardonneur, certes miséricordieux ».*

Le Coran fait beaucoup allusion d'une manière claire au remerciement d'Allah dans plusieurs de ses versets. Le Coran recommande au serviteur de Dieu de veiller à la reconnaissance d'Allah. Dans la Sourate 2 au verset 152, il dit : *« Souvenez-vous de moi, je me souviendrai de vous. Et soyez-Moi reconnaissants, et ne me méconnaissez pas ! »* Allah continue dans la même Sourate en disant : *« Ô les croyants ! Mangez les délices que Nous vous avons attribué. Et remerciez Dieu, si c'est lui que vous adorez »* (Verset 172). Et dans la Sourate 31, verset 12, le Coran dit : *« Très certainement, Nous avons apporté à Lukman cette sagesse : « Sois reconnaissant à Dieu : quiconque est reconnaissant, c'est pour lui-même qu'il est reconnaissant ; quant à celui qui est ingrat, alors vraiment Dieu est au large, Digne de louange ! »* Dans la Sourate 39, verset 56, Il dit : *« Non mais adore Dieu seul, et sois au nombre des reconnaissants ».*

Le prophète démontre la nécessité de la reconnaissance à Allah quand il conseille à Mu'az Ben Djabal en lui disant : *« N'oublie pas de dire à l'occasion de chaque prière : « Seigneur, Dieu, Aide-moi à me rappeler de Toi, à Te reconnaître et à T'adorer de la meilleure manière ».*

Le remerciement de Dieu est une manière de reconnaître les bienfaits de Dieu, d'observer la vérité dans sa juste mesure et d'accomplir le devoir. Car le Très Haut est plein de grâces, de majesté et reconnaître cela donne droit à d'avantages de bienfaits : *« Si vous êtes reconnaissants, très certainement, Je vous en ajouterai ! Et si vous êtes ingrats, certes oui, Mon châtement est fort ! »* Sourate 14, Verset 7.

Le remerciement d'Allah est aussi un bouclier. Un bouclier contre les malheurs et châtements : *« Qu'a-t-il à faire de votre châtement, Dieu, si vous êtes reconnaissants et si vous êtes croyants ? Et Dieu demeure reconnaissant,*

savant » Sourate 4/ Verset 147.

Allah se suffit de toute autre personne. Le remerciement de celui qui le remercie ne lui est en rien bénéfique. De même, la rébellion de l'infidèle ne lui nuit en rien. Bien au contraire, le bénéfique du remerciement ainsi que ses bienfaits reviennent à celui qui remercie. Dieu dit à cet effet dans la Sourate 27, les Fourmis, verset 40 : *« Or quiconque est reconnaissant, c'est pour lui-même et quiconque est ingrat ... alors oui, mon Seigneur est au large, noble ! »*

Allah garantit le bonheur comme récompense et rétribution à ceux qui sont reconnaissants. Il le dit notamment dans la Sourate 3 au verset 144 : *« Dieu, bientôt, paiera les reconnaissants ».*

Le reniement et le renoncement sont sources d'égarement. Le Très Haut nous a fait cas de certaines histoires pour qu'on tire les conséquences du reniement et du renoncement. Dans l'histoire du Saba' (Sourate 34, verset 15-19) le Très Haut nous dit : *« Il y avait très certainement un signe dans leur pays, pour les gens de Saba' : deux jardins, à droite et à gauche. « Mangez de ce que votre Seigneur vous a attribué et soyez lui reconnaissants : une contrée excellente et un Seigneur pardonneur ! Mais ils s'esquivent. Nous envoyâmes donc contre eux l'inondation du barrage, et leur changeâmes leurs deux jardins en deux jardins aux fruits amers tamarins et quelques jujubiers. Ainsi, Nous les payâmes pour leur mécréance ? Et Nous avons désigné, entre ceux-ci et les cités où nous avons mis plénitude de bénédiction, d'autres ; d'autres cités à porté de vue dont nous avons mesuré la distance : « Voyagez-y des nuits et des jours, en sécurité » Puis ils dirent : « Seigneur allonge les distances entre nos étapes » et ils se manquèrent à eux-mêmes. Nous fîmes d'eux, donc, des sujets de conversation et les désintégraimes intégralement. Voilà bien là des signes vraiment, pour tout grand endurent, grand reconnaissant »* 15/19

Beaucoup sont tombés dans l'ignorance et la niaiserie et prirent alors le chemin de l'égarement et de l'obscurité ; ils sortirent alors des limites matérielles et la passion les gouverna et ainsi se détournèrent-ils de la reconnaissance de leur créateur et pourvoyeur.

Ils ont négligé la valeur des grâces de Dieu cachées ou divulguées ainsi tombèrent-ils dans la bassesse et le dénigrement. Ils méritèrent la souffrance et le châtement.

Si l'homme est dans un état de peur et de trouble manifestes, si on assiste à la disparition des avantages et des bénédictions c'est parce que l'être humain s'entête à renier et à renoncer au bien ; c'est parce qu'il s'obstine à l'immoralité et à l'insoumission à Dieu ; c'est parce qu'enfin il refuse de rapprocher aux grâces d'Allah sa louange et son remerciement.

Craignez donc Dieu, Ô serviteurs d'Allah et sachez que le remerciement d'Allah pour ses grâces est une obligation pour tout musulman et toute musulmane. Et sachez aussi que le remerciement perpétue les grâces et détourne les calamités et les punitions. *« Recherchez auprès d'Allah opulence. Adorez et remerciez-le. A lui vous retournerez ».* *« Si vous vous rebellez, sachez qu'Allah se suffit de vous et n'accepte pas que Ses serviteurs se rebellent. Si vous êtes reconnaissants, il vous sera gré ».*

Ilboudo Alidou

Les Ahmadiyya, une secte hérétique

A l'occasion d'une fête de mariage à Sidi-Khaled (Algérie) où je fus invité avec des frères il y a vingt cinq ans de cela, j'ai entendu un chant religieux qui m'a profondément marqué. Le chant se distinguait par une mélodie agréable et des paroles impressionnantes que je n'ai pas oubliées. Il s'agit d'un poème chanté à la gloire d'un maître spirituel.

Vraisemblablement, le personnage glorifié serait lui-même le compositeur du poème. Ce qui avait retenu mon attention est le fait que l'homme en question aurait un pouvoir mystérieux qui lui aurait permis d'accompagner tous les Prophètes et d'intervenir dans de nombreuses opérations miraculeuses. J'étais, dit-il, avec Abraham au moment du sacrifice et le bélier ne fut immolé que sur ma fatwa; j'étais avec Jacob quand il perdit la vue et il n'en fut guéri qu'avec "ma salive"; j'étais avec Moïse quand il fendit la mer, et le bâton de Moïse n'est qu'un bout de "mon bâton"; j'étais avec Jonas dans le ventre du poisson et il ne fut sauvé que "sur mon intercession". Et ainsi de suite, notre héros s'attribue un pouvoir susceptible d'égaliser le pouvoir de Dieu.

Il m'était difficile de retenir ma curiosité de connaître ce personnage. Lorsque j'ai interrogé le chantre, il m'a répondu qu'il s'agit d'un grand saint nommé Al-Qadiani. J'ai eu plus tard l'occasion de lire un autre poème du même personnage qui dit : "Je suis Adam, je suis Noé, je suis Abraham. Je suis Isaac, je suis Jacob, je suis Ismaël. Je suis Moïse, je suis Jésus, je suis Mohammed."

J'ai alors compris qu'il s'agissait d'Ahmad Gholam, le fondateur de la secte Ahmadiyya ou Qadianiya, du nom de son village natal (Qadiane).

Cette secte est née en 1868 en Inde à l'initiative des britanniques à une époque où le colonialisme encourageait le développement des sectes mystiques sur lesquelles il prenait appui pour imposer sa présence et contrecarrer la résistance des musulmans.

Le projet a parfaitement réussi puisque le fondateur de la secte s'est battu militairement et idéologiquement aux côtés des anglais contre les musulmans dans leur lutte pour l'indépendance. D'ailleurs, il n'a jamais caché sa loyauté au gouvernement anglais ; il reconnaît lui-même avoir œuvré sans relâche pour "enlever les idées odieuses du Djihad des cœurs des musulmans".

La secte a pris une ampleur considérable grâce au formidable soutien financier d'Israël et du Royaume Uni d'Angleterre.

Elle a étendu ses ramifications partout dans le monde, notamment en Afrique. Elle édite des journaux en plusieurs langues. Son journal en arabe intitulé "Al Bushra" est édité à Haïfa sur le mont Karmal (Israël) où la secte possède des locaux et du maté-

riel y compris une imprimerie et une grande bibliothèque. Ses adhérents, dans leur immense majorité, pensent que leur secte est musulmane sauf qu'elle est en désaccord avec les autres musulmans sur des questions accessoires, de peu d'importance. En réalité cette secte n'a rien à voir avec l'Islam. C'est plutôt une secte parasite qui se cache sous le masque de l'Islam pour le combattre de l'intérieur.

En déformant ses enseignements, elle vise à dépouiller l'Islam de sa force motrice et protectrice qui est le Djihad sans lequel il aurait périclité depuis bien longtemps. Ses objectifs sont clairement exposés dans les écrits de son fondateur, mais la plupart de ses adeptes les ignorent à cause du manque d'information pour certains et de la méconnaissance de l'Islam pour d'autres.

En effet, il n'est pas aisé d'exposer dans une étude succincte toutes les impostures de la secte et ses multiples tentatives de falsification des principes de l'Islam. Il importe néanmoins de signaler la ressemblance entre les croyances de la secte et celles du judaïsme.

Parmi celles-ci figure notamment le fait de considérer Jésus (sur lui la Grâce et la Paix) comme un bâtard et Marie comme prostituée.

Contrairement aux affirmations du Coran, la secte croit que Jésus a été vraiment crucifié, mais il n'était pas mort. Il était seulement évanoui quand on l'a mis dans le tombeau. Puis, ranimé par les épices et les parfums, il s'est levé et est parti en Inde où il s'est marié, a eu des enfants et est mort de vieillesse.

La secte dispose d'une abondante littérature, pleine d'impostures et de blasphèmes contre l'Islam, le Coran et le prophète Mahomet :

Après s'être proclamé, en 1891, le Messie attendu, le fondateur de la secte s'attribua en 1901 le titre de prophète, voire même "le meilleur des prophètes et des messagers", auquel Dieu aurait fait une série de révélations particulières. Il prétend avoir reçu de Dieu des signes et des révélations sur les secrets de l'existence et les sens cachés du Coran que le prophète Mohammed n'avait pas reçus. De même qu'il prétend avoir rencontré Dieu à plusieurs reprises.

Il s'est permis de déformer certains versets du Coran pour les adapter à son sinistre personnage. Bien plus, le mégalomane est allé plus loin en faisant siens certains attributs de la divinité, ce qui confirme le poème précité. Selon lui, l'obligation du Djihad est abolie, la réincarnation est vraie, le châtement de la tombe n'existe pas.

1 - Impostures

Il déclare être le dernier prophète, arguant du verset 62.3 : "ainsi qu'à d'autres parmi

ceux qui ne les ont pas rejoints encore"

" Dieu a envoyé Muhammad en Arabie à l'époque de la dégradation des mœurs. Après Muhammad, Dieu trouva nécessaire d'envoyer un autre prophète et commissionna Mirza (Gholam) de conduire les musulmans" (1)

" Je déclare que je suis un Messenger et un Prophète " (2)

" J'ai vu dans un rêve que j'étais moi-même Dieu et cru que c'était vrai... la divinité pénétra mes tissus... et dans cet état j'avais dit que nous voulions un nouveau ciel et une nouvelle terre. Ainsi j'ai créé ciel et terre" (3)

" Allah lui dit dans une révélation : " Celui qui ne vous suit pas et ne prête pas serment ou s'oppose à vous, s'oppose sûrement à Allah et à son prophète et entrera en Enfer" " (4)

" Dieu m'a révélé que quiconque a reçu mon message et ne m'a pas accepté, n'est pas musulman" (5)

" Béni soit celui qui m'a connu. De tous les chemins qui mènent à Dieu, je suis le dernier chemin, et de toutes les lumières, je suis la dernière. Malheureux est celui qui m'abandonne, parce que sans moi tout est obscurité " (6)

2 - Blasphèmes

" Allah fait le jeûne et la prière, s'endort et se réveille, infailible mais Il peut se tromper, se marier et engendrer, peut s'incarner, se comparer, etc " (7)

Selon lui, le Prophète (psl) a mal compris et mal interprété certaines révélations (8)

" Le Prophète (psl) n'est pas le dernier et l'ultime messenger de Dieu " (9)

3 - Atteintes au Saint Coran

Le Coran, dit-il, est le Livre de Dieu et "les mots de ma bouche".

Pour justifier l'insolence de ses propos envers ses adversaires, il déclare que le Coran aussi contient "des mots grossiers".

" Les miracles mentionnés dans le saint Coran sont des illusions "

" Allah le Très-Haut a dit : discute avec eux avec la sagesse et la meilleure exhortation " (11)

Alors que cette expression, répétée plusieurs fois par l'imposteur, n'existe pas dans le Coran.

" Il attribue au Coran ce qui n'est pas de lui, exemple : " le jour où ton Seigneur viendra dans l'ombre des nuées". Et il a dit aussi, dans ce contexte, dans son livre (rappel des deux professions de foi, page 34) : " Regardez ce que Allah a dit dans le Saint Coran : Il n'y a pas de plus injuste que celui qui forge un mensonge contre Moi, et Moi Je fais périr très tôt celui qui forge le mensonge, Je ne lui accorde aucun répit" " (12)

Suite la page 11

BONNES PAROLES, PAROLES CHOISIES

A propos des chiens

Aïcha (RA) rapporte : "Gabriel promit au messenger de Dieu (saw) de venir chez lui à telle heure. Mais cette heure passa sans qu'il n'arrivât". Elle dit : "Il tenait dans sa main un bâton". Il le jeta en disant : "Ni Dieu, ni Ses Messagers (les Anges) ne manquent jamais à leur parole". Puis, il se retourna et vit tout à coup un chiot sous son lit. Il dit : "Quand est entré ce chien ?" Je dis : "Par Dieu je ne sais pas". Il ordonna aussitôt de le sortir. Gabriel, (Salut de Dieu sur lui) arriva alors. Le Messenger de Dieu lui dit : "Tu m'as promis de venir et je me suis assis à t'attendre. Tu n'es pourtant pas venu". Il dit : "J'en ai été empêché par le chien qui était chez toi. Nous n'entrons pas en effet dans une maison où il y a un chien ou une image". (Rapporté par Moslim)

Ibn Oumar rapporte : "J'ai entendu le Messenger (saw) de Dieu dire : "Celui qui prend un chien pour autre chose que la chasse ou la garde des troupeaux, le salaire de ses bonnes actions diminue chaque jour de deux mesures ""

(Hadith authentique)
Selon Abou Hourayra (RA), le Messenger de Dieu a dit : "Les Anges n'accompagnent pas un groupe où se trouve un chien ou une clochette". (Rapporté par Moslim)

"Dis, nous avons permis les choses bonnes et pures. Ce que vous avez dressé parmi les animaux de chasse, les exerçant à cet art et leur apprenant de ce que Dieu vous a appris" Coran 5/4

"Quand tu lâches ton chien, prononce sur lui le nom de Dieu ; s'il attrape pour toi un gibier qui est encore en vie, égorge-le" (HADICE).

"Quand tu lâches le chien et qu'il mange de sa prise, ne la mange pas, car il n'a fait que chasser pour lui-même. Mais si tu le lâches et qu'il tue le gibier sans en manger, mange le car il n'a chassé que pour son maître" (HADICE).

Une sélection de Sharif Souley

4 - Critique de la religion

Le mégalomane de Qadiane ne veut pas admettre que Mohammed soit le dernier Prophète. Cela ne convient pas à son imposture. De ce fait, il s'en prend à l'Islam.

"Combien il est absurde et faux de croire qu'après le Saint Prophète (psl) la porte de la révélation divine ait été fermée pour toujours et qu'il n'y ait pas d'espoir qu'elle s'ouvre dans le futur jusqu'au jour de la Résurrection ? Elle n'est rien de plus qu'un culte mythique. Une religion sans trace directe de la Toute Puissance d'Allah peut-elle être appelée ainsi ? Je dis au nom de Dieu Tout-Puissant que cette religion ne m'a rien apporté durant cette époque. J'appelle une telle religion satanique et sans bénédictions divines. Et je crois qu'une telle religion conduit directement en Enfer et maintient son disciple aveugle jusqu'à la mort" (13)

Il est patent que ces croyances sont à mille lieues des enseignements de l'Islam. Dans la pratique, les membres de la secte se veulent modernistes. Ils veulent réduire l'Islam à une simple spiritualité, de surcroît dévoyé, bourrée de fausses croyances. L'Islam moderne qu'ils prônent est un Islam permissif, passif, insouciant, inerte,

qui laisse faire le mal, l'injustice et la corruption. Autrement dit : un Islam conforme aux visées sataniques, soit un non-islam. Un Islam pareil répond aux souhaits les plus chers de Satan. Ce dernier serait sans doute le premier à l'adopter et à le propager à travers le monde.

La lutte pour le bien et contre le mal étant la raison d'être de l'Islam, la principale caractéristique qui le distingue des autres religions. Sans ce dogme, le Prophète Mohammed n'aurait pas été combattu et l'Islam n'aurait aucun adversaire.

Allah a dit : "Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes, vous ordonnez le bien, vous interdisez le mal et croyez en Allah" 3.110

"Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable et interdit le blâmable. Car ce sont eux qui réussissent" 3.104

"Celui d'entre vous qui voit un mal doit le changer avec la main ; s'il ne peut pas avec la langue ; s'il ne peut pas, avec le cœur et c'est le minimum qu'exige la foi" Hadith.

Certes, ce sont ces enseignements entre autres qui dérangent Ahmadiyya et Consorts.

LES PHARMACIES DE GARDES

SEPTEMBRE

Du 05 au 12 Septembre 1998 : Carrefour-Hôpital-Tibo-Wend-Kuuni-Diawara-Kadiogo-Saint Julien-Vidal-Maneg-da-Signoghin-Yobi-Maignon.

Du 12 au 19 Septembre 1998 : Aéroport-Amitié-Dunia-Keneya-Wend Denda-Béthania-Ecoles-Sédé.S-Rivage-Concorde-Circulaire-Gare-Sotisse

Du 19 au 26 Septembre 1998 : Avenir-Centre-Goulmou-Indépendance-Kaboré-Maré-Nouvelle-Saint Lazare-Wend Lamita-Siloé

Du 26 Septembre au 03 Octobre 1998 : AR-Rahma-Benkadi-Héera-Paix-Faso-Esperance-Liberté-Progress-Talba-Poste-Meteba.

OCTOBRE

Du 03 au 10 Octobre 1998 : Cathédrale-Fraternité-Kamin-Naaba Koom-Savane-Jeunesse-Sacré coeur- Sahel-Sud-Terranga-Yennenga-Providence

Du 10 au 17 Octobre 1998 : Carrefour-Hôpital-Tibo-Wend-Kuuni-Diawara-Kadiogo-Saint Julien-Vidal-Maneg-da-Signoghin-Yobi-Maignon.

Du 17 au 24 Octobre 1998 : Aéroport-Amitié-Dunia-Keneya-Wend Denda-Béthania-Ecoles-Sédé.S-Rivage-Concorde-Circulaire-Gare-Sotisse

Du 24 Octobre au 31 Novembre 1998 : Avenir-Centre-Goulmou-Indépendance-Kaboré-Maré-Nouvelle-Saint Lazare-Wend Lamita-Siloé

- (1) Tablighi-i-Risalat Vol.II p.18, par Qasim Ali Qadian, cité par Hussein Selemani "Qadianisme/Ahmadiyya et Islam - Etudes et Analyses (1ère partie), p.2
- (2) Journal Badr du 5.3.1908, Mirza Ghulam Ahmad, cité par Hussein Selemani, op cité p.8
- (3) Roohani Khazaïn vol.13 p.103, cité par Dr SYED RASHID ALI " Comment Mirza Ghulam a insulté Allah, le Prophète Muhammad, le Qur'an et les musulmans" Dibba UAE 9 Août 1997, p.6
- (4) Akhbar-ul-Khiyar par Ghulam Ahmad, cité par Hussein Selemani " op. cité, p.12
- (5) Roohani Khazaïn vol 5 p.547, cité par Dr SYED RASHID ALI op.cité p.30
- (6) Ibid Vol 19 P 61
- (7) Abdelhamid Hammouda "L'Islam et les mouvements destructeurs" 3e Année 1984, n°25, p. 187-88, la Mecque
- (8) Roohani Khazaïn vol 3 p.472, cité dans divers écrits de la secte
- (9) Ibid vol 3, Izalet Awtham p.320
- (10) Ibid p.506, Hussein Selemani, op cité p.18
- (11) Nour al-haq de Gholam Qadiani, cité par Abdelhamid Hammouda, op. cité p.183
- (12) Abdelhamid Hammouda, op. cité P.183
- (13) Barahine Ahmadiyya 5° partie, Roohani Khazaïn vol 21 p.354, SYED Rashid Ali p.26, Hussein Selemani, p. 8

Ahmed Simozrag

Edité par le Centre Africain de Diffusion Islamique et Scientifique BP 9328 Ouagadougou - Burkina Faso

*"Distrayez-vous et jouez,
je déteste qu'on dise que votre religion est rigide"* (HADITH)

Sharif Souley

Mot caché N°023

E	R	I	A	R	T	S	I	D	D
U	N	T	M	N	Y	A	W	D	A
Q	S	O	B	O	I	T	O	S	N
I	L	N	I	I	C	Y	H	O	S
S	E	A	A	T	H	R	S	M	E
U	B	L	N	A	A	E	I	N	E
M	I	I	C	R	N	M	U	E	T
L	C	T	E	B	S	B	I	R	R
A	E	E	A	I	O	C	T	N	I
B	D	O	N	V	N	S	T	R	A

"Loisirs"
Ambiance-Animation-
Art-Bal-Chanson-
Crier-Danse-Décibels-
Distraire-Musique-
Rythme-Satyre-Show-
Son-Tonalité-Vibra-
tion-Volume
Mot de dix lettres

Croisement N° 011

Complétez les mots avec les lettres suivantes
A - B - C - E - I - I - L - N - O - O - R - T

	A		C		F		B	
A		R		G		T		F
	O		R		C		N	
B		J		C		I		N
	E		E		I		C	
A		E		I		O		E
	A		S		E		E	

Mots croisés N°023

Horizontalement

I- Habileté, Savoir faire II- Plus proche du pouce III- Paradis terrestre, lieu de délices IV Précède un nom propre en style juridique V- Marque le lieu, le temps.

Verticalement

1- Signe d'altération d'une note de musique 2- Génie des eaux dans la mythologie germanique 3 - Aperçu élémentaire, représentation 4- Soignée, maintenue 5 - A cessé d'être.

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					

LES 5 DIFFERENCES



Solutions

5 Différences
1- Sous bois 2- Tronc d'arbre au milieu 3- Branche à droite 4- Feuillage à droite 5- Tronc à gauche

Solution des jeux précédents Mot caché N° 022 : NAVIGATION

Mots croisés N°022

	1	2	3	4	5
I	V	E	N	I	N
II	A	V	A	L	E
III	L	A	V	E	R
IV	E	D	E		F
V	T	E	T	E	S

Croisement N° 010

	B	C	E	A	
A	R	M	I	S	T
A		R		A	
I	N	V	E	N	T
C		U		I	
C	H	A	R	I	S
E	S		E		R

Complexe Multi - Produits

Visitez le complexe Multi - Produits

Avenue Dr. Kwamé N'Kruma Immeuble carreaux bleus

- Et découvrez ses trois activités

* Branche "meubles aux prix chocs

* Branche "mini alimentation" aux produits de qualité

* Branche "fast food mancha' Allah" aux mets délicieux des prix étudiés

Bonne visite et bon appétit